Date de mise à jour : 2008-06-05

Mécanicienne

Mécanicien

Classe: 12

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à vérifier, entretenir et réparer des véhicules et équipements motorisés, à gaz et au diesel, les groupes électrogènes, et les accessoires qui s'y rattachent.

Attributions caractéristiques

- 1. Constate la nature des bris ou défectuosités, en détermine les causes et voit à ce que les pièces affectées soient remplacées, réparées ou remises en état.
- 2. Effectue des travaux de mécanique, d'hydraulique, de système électrique. Démonte, répare ou remplace, modifie, remonte, calibre et ajuste les mécanismes propres aux véhicules et machineries diverses.
- 3. Effectue l'entretien préventif de tous les véhicules et des groupes électrogènes.
- 4. Fait des travaux de soudure, effectue des coupes au chalumeau et des travaux mineurs de peinture.
- 5. Conduit et opère divers types de véhicules pour fin d'essai.
- 6. Communique avec les personnes concernées afin d'obtenir les informations nécessaires à l'exécution des travaux. Effectue l'estimé du coût des réparations. Fait des recherches et voit à se procurer le matériel.
- 7. Manipule, transporte, règle, ajuste et utilise la machinerie, les outils, les équipements et les matériaux appropriés, voit à leur entretien et à la propreté des lieux de travail. Tient un inventaire.
- 8. Complète différents formulaires et rédige les rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

D.E.P. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience

Telle que requise pour l'obtention du certificat de qualification ou de la carte de compétence.

Autre

Certificat de qualification ou carte de compétence valide et reconnue.

Permis de conduire de la classe appropriée.